

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
Mardi 27 mai 2008 à 18h30 au Musée d'art et d'histoire

1. Rapport d'activité de la Présidente

Madame Catherine Fauchier-Magnan ouvre la 110^e assemblée générale de la Société des amis du Musée d'art et d'histoire et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Madame Fauchier-Magnan propose que la partie statutaire se déroule de façon relativement rapide afin de mieux profiter de la conférence sur le projet de l'agrandissement du Musée, donnée par Monsieur Pierre-André Bonjour, responsable de la communication de la Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.

Madame Fauchier-Magnan rappelle les points forts de l'année 2007. De belles expositions ont notamment suscité l'intérêt des membres qui sont venus nombreux aux visites guidées organisées par Monsieur François Storno ainsi qu'aux visites-lunchs mises sur pied par Madame Marie-Laure Rondeau. Les expositions suivantes ont été soulignées :

- Le Choix d'un regard, les dessins de la collection Jean Bonna
- Un patrimoine pour la danse, collection Roland Petit – Zizi Jeanmaire
- Gaza à la croisée des civilisations
- Philippe de Champaigne (au Musée Rath)

A l'initiative et sous la responsabilité de Madame Marie-Laure Rondeau, un cycle de conférences a été lancé, explorant l'art du dessin, inspiré par l'exposition de la collection de Jean Bonna.

Madame Janet Briner, responsable des activités de la Société en dehors du Musée, a organisé quant à elle une excursion à Zürich ouverte à tous les membres, qui a connu un large succès. Elle a également mis sur pied deux visites réservées aux membres soutien, donateurs et bienfaiteurs ; l'une à la Fondation des Archives Antonio Saura, suivie d'une réception chez des collectionneurs privés, l'autre à la Fondation Cartier. La visite en novembre 2007 du Fonds Hodler en compagnie des Jeunes Mécènes du Louvre est également relevée.

Madame Fauchier-Magnan souligne encore le lancement en janvier 2008 d'un cycle de conférences, organisé par Mesdames Alice Hodler et Isabelle Moser, proposé entièrement en anglais et destiné à la communauté anglophone. Parmi les nombreux projets de la Société, la présidente souligne la réception au Palais Eynard offerte par les autorités de la Ville de Genève en juin prochain à tous les membres, et en profite pour remercier Monsieur Patrice Mugny, conseiller administratif de la Ville en charge de la culture.

Madame Fauchier-Magnan exprime sa gratitude envers la banque Julius Bär, qui offre l'impression des cartons des visites guidées, ainsi que la banque Lombard Odier Darier & Hentsch, qui par le formidable travail de comptabilité de Mesdames de Saint-Pierre et Fontana ainsi que de Monsieur Brunner, fait économiser 30'000 Frs par année à la Société. Elle remercie encore chaleureusement Monsieur Cäsar Menz, directeur des Musées de la

Ville ainsi que tous les collaborateurs et commissaires d'expositions des Musées. Tous les membres de la Société sont également vivement remerciés. La présidente espère que toutes ces propositions et projets motiveront ces derniers à rester sociétaires à l'avenir, voire à changer de catégorie afin de soutenir toujours mieux le Musée.

Avant de conclure, Madame Catherine Fauchier-Magnan présente la nouvelle assistante administrative de la Société des amis du Musée, Madame Carole Glauser, qui a succédé à Madame Elise Cairus-Weber depuis le 1^{er} mars 2008.

Madame Catherine Fauchier-Magnan relève encore que si 2007 n'a pas été marqué par l'acquisition d'une œuvre pour le Musée, la Société entend se réserver pour fêter les 100 ans du Musée en 2010 et pour l'agrandissement du Musée.

En conclusion, Madame Fauchier-Magnan est heureuse d'informer de la bonne santé de la Société, comptant 1'230 membres effectifs en 2007 contre 1'181 en 2006, constatant donc une progression de 49 membres, toute catégorie confondue. Elle souligne le projet d'ouvrir une nouvelle catégorie « jeunes » jusqu'à 35 ans offrant des avantages semblables à ceux de la catégorie « soutien » à 400.- Frs. Madame Fauchier-Magnan termine son rapport en référence aux propos de Monsieur Pierre Rosenberg, ancien conservateur du Louvre, qui chiffrait les Amis du Louvre au nombre de 60'000 membres : ce n'est pas au Musée d'art et d'histoire de se hisser au niveau du Louvre, mais c'est à lui de toujours monter dans l'échelle de l'enthousiasme général. Remerciements.

2. Rapport de la trésorière

Madame Dominique de Saint-Pierre, trésorière, relève la situation stable des fonds propres de la Société et ce malgré une plus forte promotion de par les activités proposées par la Société: les fonds propres s'élèvent à 730'107.- Frs en 2007 (contre 775'755.- Frs en 2006.) Les principales dépenses se concentrent sur la promotion (33'112.- Frs en 2007 contre 27'930.- Frs en 2006), les réceptions et visites (11'122.- Frs en 2007 contre 12'499.- Frs en 2006), les frais d'administration (10'109.- Frs en 2007 contre 16'093.- Frs en 2006) et le salaire (42'849.- Frs en 2007 contre 47'909.- Frs en 2006.) Madame de Saint-Pierre souligne qu'en 2006, aucune acquisition de pièce de musée n'a été faite, afin de financer en 2007 une table d'aspiration pour la restauration des tableaux, coûtant 69'930.- Frs.

Concernant la situation des cotisations, Madame de Saint-Pierre relève une augmentation de 23% des cotisations entre 2006 et 2007 – soit 49 nouveaux sociétaires, répartis selon les catégories comme suit : 395 membres « ami AVS/étudiant » en 2007 (contre 400 en 2006), 494 membres « couple AVS/étudiant » en 2007 (contre 493 en 2006), 241 membres « couple » en 2007 (contre 241 en 2006), 60 membres « soutien » en 2007 (contre 45 en 2006), 36 membres « donateurs » en 2007 (contre 29 en 2006), et 4 membres « bienfaiteur » en 2007 (contre 1 en 2006.) Les cotisations enregistrées pour 2007 s'élèvent à 157'857.- Frs, par rapport à un total de 127'810 pour 2006.

3. Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, Monsieur Cattin (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société. Le contrôle porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007. Il a constaté la bonne tenue de ces comptes,

conformes à la loi suisse, et propose à l'Assemblée de les approuver tels qu'ils ont été présentés par la trésorière.

4. Décharge

La décharge de la présidente et de la trésorière est votée à l'unanimité.

5. Comité : démissions et élections

Madame Fauchier-Magnan remercie tous les membres du comité pour leur dynamisme et leur engagement. Elle annonce trois démissions : Messieurs Lucien Fischer, François Storno et Jan Zajic, qui sont chaleureusement applaudis. Les mandats des trois membres suivants sont reconduits, approuvés à l'unanimité par l'Assemblée : Madame Janet Briner, Messieurs Guy Van Berchem et Claude-Olivier Rochat. Enfin, quatre candidats à l'élection sont proposés à l'Assemblée : Mesdames Marie-Laure de Clermont-Tonnerre, Béatrice Helg et Mireille Turpin, ainsi que Monsieur Claude Gonet, tous élus à l'unanimité.

Le comité ainsi reconstitué se compose de Mesdames Janet Briner, Marie-Laure de Clermont-Tonnerre, Dominique de Saint-Pierre, Catherine Fauchier-Magnan, Béatrice Helg, Alice Hodler, Isabelle Moser, Marie-Laure Rondeau, Mireille Turpin et de Messieurs Jean Bonna, Pierre Darier, Claude Gonet, Philippe Nordmann, Claude-Olivier Rochat, et Guy van Berchem.

6. Questions individuelles

Néant.

Madame Catherine Fauchier-Magnan remercie l'Assemblée et donne la parole à Monsieur Pierre-André Bonjour, responsable de la communication de la Fondation pour l'agrandissement du Musée. Les questions individuelles relevées ci-après portent sur la conférence de M. Bonjour :

- **Quelle est la participation financière de la Ville de Genève pour le projet ? Est-ce que les 40 millions de francs qui doivent être réunis sont-ils suffisants ?**

M. Bonjour : Le projet total coûte 80 millions de francs, dont 40 millions pour l'agrandissement du Musée par Jean Nouvel, à la charge de la Fondation, et 40 millions pour la rénovation du Musée, à la charge de la Ville de Genève.

- **Peut-on avoir connaissance des souscriptions ?**

M. Bonjour : Pas de communication pour l'instant à ce sujet, mais une publication officielle paraîtra dès que possible. Plusieurs millions sont déjà réunis ainsi que bon nombre de promesses de dons ont été faites. Par ailleurs, un crédit d'étude de 3,6 millions a été voté par la Ville.

- **Qui sont les opposants au projet ?**

M. Bonjour : Patrimoine Suisse est le principal opposant.

Une personne dans l'Assemblée remarque alors à ce sujet qu'il existe une division au sein même des propres collaborateurs du Musée.

- **Que se passe-t-il si on fait un don et que par la suite le projet est avorté ?**

M. Bonjour : Le compte de la Fondation pour l'agrandissement du Musée est bloqué jusqu'à l'obtention des fonds nécessaires et de l'accord des autorités. En cas d'annulation du projet, l'argent récolté sera reversé aux donateurs.

- **Est-ce que le délai pour la récolte des fonds est-t-il définitif ?**

M. Bonjour : Oui, le délai fixé à la fin de l'année 2008 est définitif.

- **Est-ce que la rénovation du Musée peut commencer son agrandissement ?**

M. Bonjour : Oui. Les 40 millions de francs pour l'agrandissement du Musée doivent être trouvés d'ici la fin de l'année, mais la rénovation peut commencer avant que ces 40 millions soient récoltés.

- **Est-ce que le canton participe financièrement au projet ?**

M. Bonjour : Non, seule la municipalité intervient.

- **Est-ce que 40 millions pour l'agrandissement et 40 millions pour la rénovation du Musée est-elle une bonne répartition ?**

M. Bonjour : Les deux projets ont près de 10 ans, et ont été effectivement estimé à hauteur de 40 millions chacun.

- **Si 30 millions de francs seulement sont récoltés, va-t-on assister à un agrandissement partiel du Musée, en supprimant par exemple le restaurant ?**

M. Bonjour : Non, le projet est un tout. Soit il sera entièrement réalisé, soit pas du tout.

M. Renaud Gautier, président du Conseil de la Fondation : Je fais ici un appel au peuple. On a besoin de vous ! Il s'agit effectivement d'un programme à saisir dans son entier. Si les dons ne sont pas récoltés, personne ici présent ne verra de votre vivant le Musée agrandi. Or c'est une nécessité : seul 10% de ses collections peuvent être exposées, faute de place. Et l'Etat ne participe pas financièrement, car le Musée est propriété de la Ville. Nous comptons donc sur le soutien des habitants de Genève, ainsi que sur vous, amis du Musée, en tant que relais pour la culture.

Madame Fauchier Magnan remercie M. Gautier pour son intervention.

L'Assemblée est levée à 19h35 et est suivie d'une collation au Barocco.

Lausanne, 29 mai 2008.